III

La Guyane et l’Union européenne

**Extraits tirés de l’article :**

*La géopolitique de l'Union Européenne pour les régions ultrapériphériques: Assimilation, fragmentation et rôle de la Guyane française dans son contexte régional*, Gutemberg de Vilhena Silva, Jadson Luis Rebelo Porto, Paula Gabriele Sena dos Santos et Miguel Dhenin, CONFINS, revue franco-bréilienne de géographie, n°26, 2016.

(…) **Les RUP sont des postes avancés de l’Union Européenne dans le monde**, développant un rôle stratégique dans la protection des routes maritimes d’Europe et dans la défense de ses frontières extérieures, ce qui est clairement une stratégie géopolitique.

De toutes les RUP, **la Guyane est la seule à être localisée dans un espace continental** (les autres sont insulaires) ; elle possède aussi la plus grande superficie (correspondant à 93,53% des RUP françaises et 83,60% de tous les territoires ultrapériphériques), la plus faible densité démographique et son PIB par habitant est en-dessous de la moyenne des RUP, et n’atteint pas non plus la moitié de la valeur enregistrée de la France Métropolitaine.

Dans le domaine de l’agriculture, les RUP sont soutenues par les programmes POSEI (Programme d’Options Spécifiques pour faire face à l’Eloignement et l’Insularité).

En termes maritimes, **les RUP représentent plus de la moitié de la zone économique exclusive (ZEE) de l’Union Européenne**, avec une réserve potentielle de ressources marines de 15 millions de km² environ.

**Leur biodiversité représente un potentiel** dans le secteur de la santé, de la biomédecine et de la pharmacie, des cosmétiques et beaucoup d’autres secteurs comme celui des matériaux de construction écologiques et celui du bois. Les conditions existent dans diverses régions pour **développer des sources d’énergie renouvelable**, des biocombustibles à l’énergie éolique, solaire, géothermique ou photovoltaïque. En termes de **capital humain**, les RUP disposent d’une main d’œuvre aux niveaux d’éducation et de qualification plus élevés, et de services publics et de compétences plus élevés que les pays voisins, avec la possibilité de rendre des services et des connaissances spécialisés dans des secteurs à forte valeur agrégée.

(…) Les problèmes structurels des RUP (éloignement, marché intérieur réduit, forte dépendance d’un petit nombre de secteurs de production, déficit de technologies et d’accessibilité, hauts niveaux de chômage) sont significatifs.

Dans le cas spécifique de la **Guyane Française**, il y a aussi un manque généralisé de qualification des populations autochtones, une difficile accessibilité interne, l’absence de structuration des principaux secteurs économiques, la dimension réduite du marché intérieur et, enfin, le nombre limité d’entreprises capables de garantir la compétitivité régionale en cas de renforcement de la coopération transfrontalière. Tous ces éléments compliquent la croissance du tissu économique interne et/ou la création de barrières pour une meilleure insertion régionale de la Guyane.

D’un côté, il existe un renforcement du contrôle des entrées et sorties depuis le proche voisinage (Brésil et Surinam) et, de l’autre, la formulation de propositions institutionnelles pour le renforcement « sélectif » des mécanismes de coopération transfrontalière institutionnalisée, ce dernier étudié par Silva (2013).

La Guyane se trouve dans une position géographique privilégiée pour l’Union Européenne en Amérique du Sud, tant du fait de la base de lancement de satellites située dans la ville de Kourou, que par la biodiversité qui y est présente (Silva, 2013 ; Sena dos Santos, 2013 ; Porto, 2014), par les politiques de coopération régionale avec des pays comme le Brésil de manière directe, et des marchés régionaux comme l’Union des Nations Sud-Américaines (UNASUL) de manière indirecte. Une telle condition, associée aux orientations générales établies pour les RUP, a stimulé l’organisation, la structuration et l’exécution de nouvelles actions politiques plus adaptées aux modèles et spatialités spécifiques aux villes guyanaises.

**Le CSG, est devenue le « port  spatial de l’Europe ».** L’Agence Spatiale Européenne (European Space Agency – ESA), fondée en 1975, s’occupe des lancements à l’intérieur du CSG. Avec le CSG, la Guyane est devenue, pour la France et l’Europe, une vitrine technologique. Cette Collectivité territoriale d’Outre-mer leur donne un relatif contrôle sur un marché très prisé, celui des satellites d’observation et de télécommunications. Ces équipements deviennent essentiels pour la défense, la météorologie, les transmissions de données, le système audiovisuel, etc. Le CSG permet aussi d’offrir une véritable stratégie d’action dans ces domaines. Il insère la Guyane dans le milieu technico-technologique avec une position stratégique de niveau international, d’autant plus que le monde ne compte qu’une trentaine de bases de lancement de satellites (Miévilly, 2002).

Dans ce dernier volet, on inséra **le PO Amazonie, premier programme de coopération transfrontalière qui inclut, ensemble, la Guyane Française, le Surinam et le Brésil**.

Le coût total estimé pour la version I du programme était de 17,1 millions d’euros, auxquels il faut ajouter les budgets du Surinam et du Brésil, comme contrepartie. Au bout des 6 ans de la version I du PO Amazonie, le coût total investi par le FEDER était de 20,6 millions d’euros.

En analysant les résultats des projets financés dans cet axe, il est possible de conclure que le développement durable, avec comme objet principal les tortues marines (Oyana, CARET, Quelônios para Sempre), la compréhension technique de la biodiversité du plateau des Guyanes par le biais d’images satellitales et de travaux de terrains (Ose-Guyamapa) ; les études techniques sur le passage et l’échange de marchandises par le fleuve Maroni ; l’aide aux communautés isolées de Guyane Française pour l’amélioration de la qualité de vie (projet Rotary) et les réponses aux probables catastrophes (Croix Rouge) ont constitué les initiatives privilégiées par le financement.

L’axe 2, qui est un axe technico-informationnel, a obtenu environ 30% du financement pour l’investissement comme projet à caractère économique. Parmi une myriade de projets, on trouve un investissement pour des études de viabilité de nouvelles lignes aériennes ; la production d’énergie partagée par le biais de la biomasse (projet Rewatt) ; l’implantation d’une infrastructure de fibre optique pour le partage d’internet (Guyacom « Spany » et Spany Est), ainsi que la gestion d’informations pour les entreprises qui s’intéressent au commerce transfrontalier. L’axe 3 concerne des projets éducatifs, représentant environ 17 % du montant des investissements du programme. A l’intérieur, trois projets ont été financés avec un objectif de formation éducative ou professionnelle des habitants de la Guyane, mais aussi des pays voisins.

**Sources**

* **La géopolitique de l'Union Européenne pour les régions ultrapériphériques:** Assimilation, fragmentation et rôle de la Guyane française dans son contexte régional, Gutemberg de Vilhena Silva, Jadson Luis Rebelo Porto, Paula Gabriele Sena dos Santos et Miguel Dhenin, CONFINS, revue franco-bréilienne de géographie, n°26, 2016